

Le problème

Des végétaux toxiques sont plantés à Paris, sans réelle maîtrise du risque. A l'inverse certaines plantes sont proscrites, ce qui limite la diversité des plantations sans que le risque réel d'intoxication soit évalué.

La réglementation est peu précise et la gestion de ces plantes toxiques interroge les gestionnaires.

Votre solution innovante

Dans les espaces et équipements publics parisiens, pour maintenir la diversité des plantations mais optimiser et rationaliser l'utilisation des plantes toxiques, la Ville de Paris évalue le risque d'intoxication pour chaque plante et associe chaque niveau de risque à des préconisations de plantations et de gestion précises.

Les objectifs

- Réduire les intoxications des usagers par les végétaux
- Mieux évaluer le risque réel
- Maintenir une diversité végétale dans les aménagements
- Apporter des préconisations de gestion adaptées
- Sensibiliser les gestionnaires et les usagers.

L'histoire de votre action innovante

- **Qui**

Cette stratégie de gestion a été menée par les différents services de la DEVE, la DASCO et la DASES. Le Centre Antipoison de Paris a été associé en tant que partenaire technique.

- **Pour qui**

Les gestionnaires des espaces verts, les responsables d'établissements recevant du public (crèches, écoles, équipements sportifs...), les paysagistes et concepteurs d'espaces végétalisés ainsi que les aménageurs externes à la Ville intervenant sur l'espace public.

Les usagers et particulièrement le public « jeunes enfants »

- **Quoi**

L'évaluation du risque d'intoxication a été réalisée en croisant les recherches bibliographiques et les intoxications constatées par le Centre Antipoison.

Elle est basée sur 3 critères, notés pour chaque plante étudiée :

- l'accès à la toxicité et la quantité nécessaire pour déclencher des symptômes d'intoxication ;
- l'attractivité du végétal et le risque de confusion avec des plantes non toxiques ou comestibles ;
- les symptômes observés chez les victimes d'intoxication.

La notation permet d'estimer le risque et de classer les végétaux en 4 catégories de risque :

- Catégorie 0 : Végétal ne représentant aucun risque d'intoxication
- Catégorie 1 : Végétal représentant un faible risque d'intoxication
- Catégorie 2 : Végétal représentant un risque avéré d'intoxication
- Catégorie 3 : Végétal représentant un fort risque d'intoxication

En partenariat avec le Centre Antipoison de Paris, chaque catégorie de risque a été associée à des préconisations : interdiction de plantation, limitation ou accès restreint, pratiques de gestion limitant le risque.

Ces préconisations sont différenciées en fonction de la sensibilité des sites, par exemple lorsqu'ils accueillent un public jeune ou que les risques de confusions alimentaires sont renforcés : écoles, crèches, aires de jeux, végétalisation participative, jardins partagés ou sites d'agriculture urbaine.

- **Quand**

Le protocole a été développé et est mis en application depuis 2019.

Les moyens humains et financiers

La démarche a été pilotée par un chargé d'études, en lien avec un ingénieur encadrant.

Les groupes de travail ont mobilisé une quinzaine de personnes des 3 directions associées.

Un médecin du Centre Antipoison de Paris a été associé tout au long du projet.

- **Coût pour la collectivité.**

Aucune dépense supplémentaire (uniquement du temps-homme consacré au projet).

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Cette démarche a permis de rationaliser les choix et la gestion de certaines plantes jugées toxiques, par une approche concrète d'évaluation du risque. Elle permet de limiter fortement le risque d'intoxication et de systématiser la prise en compte de ce risque dans les aménagements. Elle permet aussi de garantir le maintien d'une diversité végétale compatible avec les objectifs paysagers et de biodiversité, en évitant de proscrire des végétaux par simple principe de précaution, grâce à la différenciation des niveaux de risques, des sites et des publics.

Enfin, la démarche permet de sensibiliser les agents et le public à la thématique.

- **Potentiel**

Cette stratégie est répliquable sur toutes les gammes de végétaux et peut être employée par d'autres collectivités, aménageurs et concepteurs d'espaces.

Elle peut s'accompagner d'actions de communication et de sensibilisation en lien avec la gestion des espaces verts, les aménagements, la biodiversité.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Cette méthodologie est déployée depuis 2019, et son application se systématiser pour les nouveaux aménagements.

La stratégie est intégrée au Guide d'Aménagement Durable de l'Espace Public, et des Espaces Verts et au CCTP du marché d'entretien.

Un volet lié à la gestion des plantes spontanées toxiques est en cours de développement et des outils de communication sont envisagés, dans les sites du Jardin Botanique de Paris ou à destination des responsables d'école et d'établissement de petite enfance.

Mots clés :

Environnement - Prévention - Formation